

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DESAIGNES
DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de DESAIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur Marc BARD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2017.

Présents : Mesdames Odile COURCHELLE, Amandine GRAY, Pascale PETTAVINO, Nadine POINT, Ginette ROCHEDY, Marie-Noëlle ROCHEDY, et Messieurs Robert ARNAUD, Daniel BARBAROSSA, Marc BARD, Jean-Pierre BRET, Francis RIOU et Bruno ROUX, formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir :

- Monsieur Bernard BETRANCOURT avec pouvoir à Madame Pascale PETTAVINO,
- Monsieur Thomas SOUBEYRAND avec pouvoir à Monsieur Robert ARNAUD.

Absente excusée : Madame Lucile FOROT.

Monsieur Francis RIOU a été nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu des délibérations prises lors de la séance du 29 juin 2017.

Lecture des décisions prises par M. le Maire :

- **Décision n° 2017-06 du 10 juillet 2017** : Attribution du marché d'étude relatif au Schéma Directeur et Diagnostic du système d'alimentation en eau potable de la commune à NALDEO - Agence Drôme-Ardèche - Rue Montgolfier - 07200 AUBENAS, pour un montant de 47.280,00 € ht, et signature du marché correspondant.

- **Décision n° 2017-07 du 26 juillet 2017** : Virement de crédits suivant sur le budget "Eau-Assainissement" :

	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D.020 - Dépenses imprévues d'investissement	2.200.00 €			
D.2158 - Autres		2.200.00 €		
TOTAL	2.200.00 €	2.200.00 €		

- **Décision n° 2017-08 du 5 septembre 2017** : Virement de crédits suivant sur le budget principal :

	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D.020 - Dépenses imprévues d'investissement	1.500.00 €			
D.2051 - Concessions, droits similaires		1.500.00 €		
TOTAL	1.500.00 €	1.500.00 €		

Domaine et Patrimoine

Prêt à usage avec l'association "Accueil Migrants Vallée du Doux"

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de conclure un contrat de prêt à usage avec l'association "Accueil Migrants Vallée du Doux", pour le logement communal situé à l'école maternelle.

Il précise que ce contrat de prêt à usage (anciennement dénommé commodat) serait conclu avec ladite association à compter du 15 octobre 2017, à titre gratuit et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Monsieur Jean-Pierre BRET ne participant pas aux débats ni au vote, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de conclure un contrat de prêt à usage avec l'association "Accueil Migrants Vallée du Doux", aux conditions exposées ci-dessus, et d'autoriser le Maire à signer ledit contrat.

Vente de l'ancienne école de l'Hermet

Monsieur le Maire explique qu'une proposition d'achat de 45.000 €, frais d'agence compris, vient d'être faite auprès de l'Agence Immobilière pour l'ancienne école de l'Hermet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre la propriété communale cadastrée E 929, sise au lieu-dit "L'Hermet", à 45.000 € frais d'agence compris, et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à cette vente, et à engager toutes démarches et adopter toutes mesures de façon générale de nature à exécuter la présente délibération.

Intercommunalité

Modification des statuts du S.D.E.A.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche qui prévoient essentiellement les points suivants :

- réduction du nombre de représentants du Département,
- création de deux collèges de représentants des autres adhérents (EPCI et représentants des communes),
- changement de dénomination : le S.D.E.A. devient le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable aux nouveaux statuts du SDEA et confirme que le représentant de la commune audit syndicat est M. Marc BARD, Maire.

Finances Locales

Subvention 2017 à l'Office Municipal de la Culture

Monsieur le Maire rappelle la création d'un Office Municipal de la Culture à Désaignes et soumet au Conseil Municipal la demande de subvention formulée au titre de l'année 2017 par cette association.

Vu les animations culturelles proposées par l'OMCD, et Monsieur Bernard BETRANCOURT ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 2.000 € à l'Office Municipal de la Culture de Désaignes.

Budget annexe "Eau-Assainissement" - Annulation d'une facture d'eau

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'annuler la facture n° 2017-003-000347 d'un montant de 95,00 € HT émise à tort, l'intéressée ayant déménagé en 2016.

Aménagement du Territoire

Comité consultatif pour l'adressage postal

Afin de travailler sur l'adressage postal, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un comité consultatif "Adressage postal" composé des personnes suivantes : Mesdames Odile COURCHELLE, Pascale PETTAVINO, Nadine POINT et Ghyslaine SOUBEYRAND, Messieurs Robert ARNAUD, Marc BARD, Jean-Pierre BRET et Jean BERNARD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.